

Le P'tit JU

Le p'tit journal de la Ville de Juvignac, à consommer sans modération

L'actu p.4

Collège : une rentrée en préparation
L'offre de stationnement réorganisée
aux Garrigues
Aire de grand passage :
mise en service au printemps

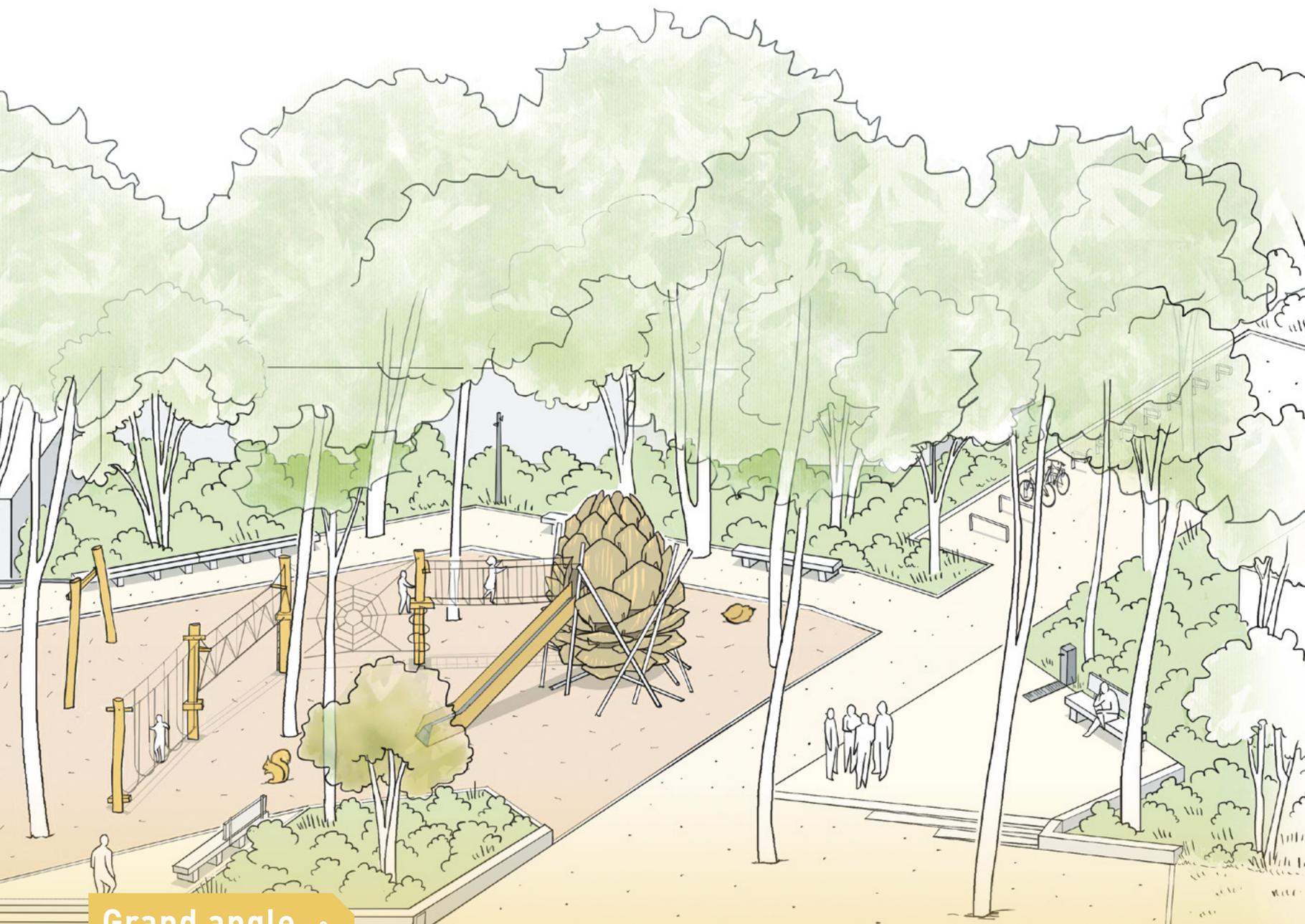
Ma petite entreprise p.14

Portraits croisés de Mickaël
et Christian, commerçants
à Fontcaude

Perspectives p.16

Projet funéraire
et paysager :
un cimetière...
plein de vie !

VILLE DE
JUVIGNAC
Naturellement Humaine



Grand angle p.8

JUVIGNAC PARIE SUR LE JEU

DES ESPACES LUDIQUES VONT ÉCLORE DANS VOS QUARTIERS



L'édito du Maire

Chères Juvignacoises,
chers Juvignacois,

C'est avec un plaisir sincère que je vous présente mes meilleurs vœux ! Que cette année 2025 soit celle qui verra votre santé préservée, vos projets couronnés de réussite et votre quotidien réchauffé par la présence de vos proches.

2025 marque une étape importante de notre action puisqu'il s'agit de la dernière année pleine du mandat que vous nous avez confié. **Douze mois assurément engagés qui verront se concrétiser de nombreux projets**, témoins de notre détermination à traduire nos promesses en réalisations concrètes sur le territoire.

Parmi elles, nous inaugurerons avec fierté le complexe sportif Ludwig Guttman, un équipement d'excellence au service de l'activité physique pour tous. Tant attendue par les familles, l'ouverture du collège permettra dès septembre aux jeunes Juvignacois de poursuivre leur parcours scolaire tout près de chez eux.

Nous lancerons également cette année plusieurs chantiers emblématiques : **la rénovation de l'Hôtel des Postes**, appelé à s'ouvrir sur l'historique place de la Lavande et à animer tout un quartier ; **l'aménagement de la rue des Alouettes**, vouée à se métamorphoser en une artère ludique où chaque génération trouvera sa place et son plaisir ; plusieurs réalisations en faveur des mobilités douces et du cadre de vie des riverains **sur l'avenue de Fontcaude** ; le réaménagement de l'aire de jeux et des abords du **square des Constellations**.

Symboles de renouveau et de vitalité, ces réalisations viennent répondre à une ambition forte pour notre cœur de ville, que vous avez appelée de vos vœux : transformer nos espaces publics pour les rendre plus ludiques, accessibles et conviviaux. Notre cadre de vie est déjà préservé ; il s'agit de le rendre encore plus attractif et propice au jeu, à la balade, à la rencontre !

Vous le savez, les collectivités locales doivent composer avec un contexte politique national instable et une situation budgétaire particulièrement contraignante, dont l'impact sur les recettes communales et sur la capacité des villes à investir n'est pas anodin. Cette réalité est un défi majeur à relever pour mettre en œuvre notre projet municipal.

Comme nous continuons à tenir la promesse de ne pas augmenter les impôts locaux à l'échelle communale, nous n'envisageons pas non plus de revoir à la baisse nos ambitions pour Juvignac et ses habitants. Fidèle à nos valeurs et à nos engagements, nous continuerons à bâtir une ville accueillante et innovante. **Une ville à partager, une ville à enchanter !**

Bonne année à toutes et à tous !

Jean-Luc SAVY

Maire de Juvignac
Conseiller délégué de Montpellier
Méditerranée Métropole



Et Juvignac scintilla de mille feux ! 6 décembre, Hôtel de Ville

Les Hivernales et les fêtes sont déjà finies... Les souvenirs, eux, restent ! Souvenons-nous du bon chocolat chaud servi par les agents municipaux, de la fameuse brasucade à la sauce Noël et des étoiles dans les yeux des enfants (et de certains adultes, oui on vous a vus !) devant le village du Père Noël ou le spectacle féérique offert par la joyeuse troupe de lutins acrobates des Enjoliveurs.



Oskour en fait voir de toutes les couleurs 11 décembre, complexe sportif Ludwig Guttman

Pas moins de 160 m² d'art habillent désormais le nouveau complexe sportif ! Signées de l'artiste montpelliérain Oskour, ces fresques monumentales ont été inaugurées en présence des joueuses et joueurs de la section juvignacoise du FC 3MTKD Football, du club de rugby Les Pingouins, du club V02 Triathlon et de l'association Courir à Juvignac - Les Sonneurs. Un bel hommage aux performances des athlètes et aux valeurs du sport et du handisport !



Et bonne année ! 17 janvier, Espace Lionel de Brunélys

Convivialité, projets et sobriété : tels ont été les trois thèmes phares de la cérémonie des vœux aux habitants, orchestrée par le Maire Jean-Luc Savy, qui avait fait le choix de maintenir l'événement afin de continuer à cultiver un lien fort de proximité avec les Juvignacois. Dans une ambiance chaleureuse et enjouée grâce à l'école de musique municipale, face aux 300 personnes présentes, le Maire a salué l'engagement des acteurs associatifs, économiques, citoyens et de tous ceux qui contribuent à maintenir un service public de qualité sur le terrain. Il a appelé de ses vœux à « *la transformation heureuse de Juvignac* », égrenant les projets qui seront concrétisés en 2025 autour des mobilités, de la culture, du jeu, de l'éducation ou du sport :
« *Chaque projet, chaque initiative renforcera les moments de partage et de convivialité dont nous avons tant besoin, dans un monde où les divisions s'accroissent.* »



Le Contournement Ouest de Montpellier est une nécessité 27 novembre, conférence de presse au Club de la presse Occitanie

Dans le cadre d'un appel à mobilisation lancé par un collectif d'élus locaux, Jean-Luc Savy a réaffirmé son soutien au projet du Contournement Ouest de Montpellier (COM), programmé à l'horizon 2030. Alors qu'une proposition de loi était débattue à l'Assemblée nationale visant à instaurer un moratoire pour geler une cinquantaine de projets (auto)routiers, le maire de Juvignac a rappelé toute l'utilité de ce boulevard urbain en 2x2 voies qui reliera l'A9-A709 à l'A750 : « *Ce qu'offre le COM, c'est la possibilité d'un véritable changement du cadre de vie des habitants à l'ouest du territoire, tous usagers confondus. En se greffant sur le futur LIEN (Liaison d'Évitement du Nord de Montpellier), il sera un maillon précieux qui permettra d'éliminer les bouchons récurrents se formant autour et dans Juvignac, au détriment de la qualité de l'air que nous respirons et de la sérénité des trajets quotidiens des Juvignacois.* »

LE CARNET (très) JUVIGNACOIS

Très bébés

MIRA Joyce (6 oct.)
DE LA CRUZ Emma (10 oct.)
GENDRY BOUHAJRA Zahera (20 oct.)
CORREIA DA CRUZ Ève-Anna (21 oct.)
BENCHERRAT Isaac (1^{er} nov.)
HELWANI Amin (2 nov.)
IVANOV Meloni (3 nov.)
AZIZ Ayan (6 nov.)
OUARYAR STEIMBACH Kinaya (17 nov.)
SIM Chantheaknika (9 déc.)
CERANTON Maïana (19 déc.)

Traits d'union

FLEURY Julien et CAZABAN Pauline (11 oct.)
BATUT Cyril et LE GOFF Mélanie (19 oct.)
HAGEMANN Romain et KASPRZYK Èva (19 oct.)

Très regretté(e)s

HILTENBRAND Madeleine épouse NIANG (22 juill.)
GRONDIN Gérard (16 oct.)
SABLÉ veuve GALLAIS Simone (1^{er} nov.)
VEYRADIER épouse LAUPIES Claudie (2 nov.)
RIGHINI Christian (11 nov.)
PIOCH Louis (13 nov.)
PAILLIES Élodie (15 nov.)
SANRAFAEL épouse BALLESTEROS Pilar (12 déc.)

* Données fournies par les familles ayant accordé une autorisation de publication à la Ville de Juvignac



Hommage à Alexia Furon, directrice de l'école Maurice Béjart

Peu avant la rentrée de janvier, la Ville de Juvignac a appris avec une profonde tristesse le décès d'Alexia Furon, directrice de l'école Maurice Béjart depuis son ouverture.

Une perte douloureuse pour l'ensemble de la communauté éducative, tant le sourire, le dévouement et l'enthousiasme d'Alexia Furon ont marqué son engagement auprès des enfants.

Les élus et les agents municipaux s'associent à la douleur de sa famille, de ses collègues et de ses proches, et leur adressent leurs plus sincères condoléances.

L'actu

EN BRÈVES

Bon air ou mal air ?

Spécialisé dans les questions de santé publique et d'environnement, le cabinet Ramboll conduit depuis mi-janvier une mission d'évaluation de la qualité de l'air sur les Allées de l'Europe. Pendant plus d'un mois, cette campagne de mesure du dioxyde d'azote interviendra avant et après l'abaissement de la vitesse de circulation en ville de 50 à 30 km/h, afin d'évaluer les effets de la mesure. L'étude est prise en charge à 80 % dans le cadre de l'appel à projet porté par l'ADEME "Villes apaisées, Quartiers à vivre", dont Juvignac a été lauréate en 2024.

Marche à l'ombre

À l'automne dernier, le parking du gymnase Jean Moulin connaissait une première phase de travaux visant à préparer l'implantation de trois ombrières photovoltaïques. Avec leurs 580 panneaux solaires, ces installations, réalisées et gérées par la société See You Sun, produiront à terme l'équivalent de la consommation annuelle de 56 foyers. La deuxième phase des travaux se déroulera du 3 au 27 mars. Les conditions de stationnement sur le parking durant le chantier seront précisées ultérieurement sur juvignac.fr et la page Facebook Ville de Juvignac. **Restez connectés !**

Poisson ~~d'avril~~ de janvier

Étonnante découverte dans le bassin du parc des Thermes. Des étudiants, de la Faculté des Sciences de Montpellier notamment, y ont observé la présence de crevettes « red cherry » et de guppys, des poissons d'eau douce tropicale. C'est la première fois que ces deux espèces sont recensées en France métropolitaine. Reste maintenant à comprendre comment elles ont réussi à s'établir durablement dans l'environnement des Thermes et peuvent impacter l'écosystème local. C'est l'objet de l'étude du groupe de chercheurs ! Une nouvelle qui pourrait prêter à sourire, si le guppy n'était pas devenu une espèce invasive, présente dans plus de 70 pays parce que des propriétaires d'aquarium relâchent dans la nature leurs poissons d'ornement...



Accessibilité & mobilités

Quartier des Garrigues : l'offre de stationnement va évoluer

Aux Garrigues, le constat, partagé par les habitants lors des visites de quartier, est unanime : le stationnement anarchique sur les trottoirs engendre une situation qui n'est satisfaisante ni pour les piétons ni pour les riverains automobilistes.

Déterminés à répondre à cette problématique touchant autant au cadre de vie qu'à l'accessibilité universelle, les élus municipaux ont pris le temps d'écouter chaque signalement et sont déterminés à réorganiser le stationnement au sein du quartier.

Libérer les trottoirs, faciliter les circulations

Et si, pour commencer, on rappelait la loi, tout simplement ? **Conformément au code de la route, le trottoir est un espace réservé à la circulation des piétons !** Sauf autorisation expresse ou marquage dédié, tout stationnement y est interdit et passible d'une infraction de 2^e classe (135 €).

Aujourd'hui, l'espace public accueille déjà **113** emplacements de stationnement réglementaires (dont 4 PMR), dans un quartier comptant environ 550 foyers. La configuration de ce dernier offre encore une belle opportunité : dans de nombreuses rues, la chaussée est suffisamment large pour espérer créer de nouvelles places.

Sur les trottoirs les plus larges, un autre enjeu sera de matérialiser des emplacements laissant un passage réglementaire de 1,40 m pour le cheminement des piétons, poussettes ou fauteuils.

Une réorganisation concertée en plusieurs étapes

La Ville a dans un premier temps, dès l'automne 2024, établi un diagnostic de l'occupation actuelle des trottoirs.

En ce début d'année, en collaboration étroite avec les équipes de Montpellier Méditerranée Métropole, une étude fine des aménagements nécessaires sera conduite secteur par secteur.

Au printemps 2025, enfin, une réunion d'information restituera aux riverains les pistes de solutions proposées, de la création de nouveaux emplacements à l'éventuelle mise en place de sens uniques dans certaines rues.

Solidarité

Aire d'accueil des gens du voyage : une mise en service au printemps



Dans le cadre du Schéma pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage 2018-2024, la Métropole de Montpellier prend en charge la création et la gestion des équipements d'accueil des gens du voyage.

À l'ouest de Juvignac, dans le secteur de Naussargues, en face de la zone d'activités du Mijoulan, le projet d'aire de grand passage est partagé entre les communes de Juvignac, Saint-Georges-d'Orques et Grabels. Engagés en 2023, les travaux permettront d'accueillir à terme environ 150 caravanes pour des séjours de courte durée (15 jours maximum). Le site complètera ainsi l'offre d'accueil règlementaire sur le territoire métropolitain, d'un total de 680 places.

La mise en service de l'équipement est programmée au **printemps 2025**. Répondant aux exigences d'accueil, de gestion et de sécurisation des groupes de voyageurs itinérants, l'ouverture de l'aire de grand passage sonnera également la fin de l'occupation du domaine Bonnier de la Mosson, comme l'a confirmé la Métropole de Montpellier.

Transport

Deux nouveaux arrêts de bus sur les lignes 34, 40 et 42



C'est officiel et c'est une bonne nouvelle pour les habitués des déplacements en bus : la Métropole et la TaM réaliseront dès février deux nouveaux arrêts de bus.

Le premier, baptisé « Amandiers », desservira la route de Saint-Georges et les quartiers du Labournas et du Valat de la Fosse. L'arrêt « Alouettes » sera implanté sur les Allées de l'Europe, à proximité du rond-point Charles-de-Gaulle, non loin du croisement avec la rue des Alouettes. En direction de Saint-Georges-d'Orques, Cournonsec et Murviel-lès-Montpellier, cet arrêt sera équipé d'un abribus et d'une borne d'information voyageurs.

Les lignes 34, 40 et 42 ne comptent actuellement qu'un seul arrêt sur la commune. Avec ces nouveaux arrêts, le réseau s'étoffe pour faciliter, à n'en pas douter, les trajets des futurs élèves du collège de Juvignac, qui effectueront leur rentrée en septembre prochain.

Mise en service programmée : fin mars 2025.

Mobilités

L'avenue de Fontcaude connaîtra bientôt ses nouveaux aménagements



Pendant plusieurs mois, entre 2022 et 2023, un panel de 40 résidents du quartier de Fontcaude a travaillé de concert avec les services municipaux et métropolitains pour améliorer le partage de l'espace public, protéger les modes de locomotion doux et réduire la vitesse sur l'avenue de Fontcaude.

Le 8 février prochain, sur le parvis du parc Saint-Hubert, les élus municipaux inviteront les habitants et les commerçants du quartier de Fontcaude, des Thermes et du Martinet pour leur présenter les nouveaux aménagements à venir : création d'une voie cyclable continue et sécurisée, mise en place d'une zone de rencontre à 20 km/h, réorganisation de l'offre de stationnement (notamment à proximité des commerces) et mise en œuvre d'ouvrages permettant de réduire la vitesse.

Le lancement des travaux d'aménagement est programmé au printemps 2025.



Prévention

Le 30, on passe à 30 !

Dès le 30 janvier, il va falloir lever le pied !

À l'exception du tronçon de la RN109 traversant la commune vers ou depuis l'A750, la vitesse maximale autorisée sur l'ensemble des voies de circulation de Juvignac sera fixée à 30 km/h.

En plus de son impact positif sur la qualité de l'air, la mesure vise avant tout à limiter les risques d'accidents et leur gravité. Une manière de protéger tous les usagers, surtout les plus vulnérables, et d'engager un changement collectif de nos comportements au volant.

Considérez que c'est LA résolution de votre début d'année : **pour une ville plus sûre, soyez prudents, roulez doucement !**



Mobilité électrique 6 points de recharge implantés aux Constellations

Six nouveaux points de recharge électrique (bornes e-city à charge dite « lente » à « classique ») seront prochainement implantés au cœur du quartier des Constellations. Situées sur l'un des parkings longeant la rue Callisto, ces bornes conçues par la société e-Totem remplaceront les deux bornes Révéo à proximité.

L'avantage de ces bornes e-city ? La possibilité, en tant qu'habitant de la Métropole, de bénéficier d'une tarification avantageuse via l'**appli M'Ticket**. Sélectionnez l'option « **Mobilité** » pour bénéficier de la gratuité une fois par jour et de divers tarifs préférentiels !

L'actu

PARTENAIRES PARTICULIERS

À plus dans le bus !

Bonne nouvelle pour les entrepreneurs en quête de conseils : la Ville a renouvelé son partenariat avec Initiative Montpellier Pic Saint-Loup pour le déploiement du Bus de l'Entrepreneuriat pour Tous. D'abord installé à titre expérimental, le bus jaune revient donc à Juvignac, toujours plein de ressources ! Sur le parvis de l'Hôtel de Ville, il propose tous les 2^e mardis du mois, en matinée, un espace de conseil, d'orientation et d'accompagnement pour tous les porteurs de projets. Profitez-en pour faire décoller votre activité !

La BGE pour vous servir (de tremplin)

Autre partenariat voué à renforcer la dynamique commerciale de Juvignac : celui noué avec la BGE, réseau national d'accompagnement à la création, à la reprise et au développement d'entreprises. Face au nombre croissant de vacances commerciales, la BGE « Montpellier – Cœur d'Hérault – Pays de Lunel » aura pour mission principale de faciliter les relations entre des porteurs de projets et les propriétaires des locaux disponibles sur Juvignac.

Solidarité face à la précarité

Dans le but de soutenir les ménages en grande difficulté, la Ville a choisi de se rapprocher de l'association Habitat & Humanisme. Objet de la convention : un T3 au sein de la résidence Amassa, dans le quartier de la Bergerie. La Ville s'engage à orienter vers ce logement les ménages éligibles à un hébergement d'urgence et à faciliter l'accompagnement des bénéficiaires via les dispositifs municipaux existants. De son côté, l'association assurera la gestion des sous-locataires et un accompagnement social personnalisé.

En savoir plus : Espace Claude Lévi-Strauss
☎ 04 67 10 73 50



Patrimoine

Le pont roman en suspens

Les amoureux de patrimoine local en connaissent la valeur : à la frontière avec Montpellier, le pont roman de Juvignac enjambe la Mosson depuis le XII^e siècle.

Appartenant à Montpellier Méditerranée Métropole depuis son transfert du patrimoine communal en 2005, le plus ancien vestige de la ville a subi de plein fouet les inondations de 2014.

À la suite d'un diagnostic réalisé par une architecte du patrimoine, la Métropole s'est engagée à réaliser des travaux d'urgence afin de stabiliser l'ouvrage. Au préalable, il reste indispensable d'écartier tout risque pyrotechnique sur le site, lié à la présence potentielle d'engins explosifs datant de la Seconde Guerre mondiale.

Début 2025, des études historiques et géotechniques auront pour objectif non seulement de mieux connaître la structure du pont, mais aussi de prendre la mesure du risque pyrotechnique avant de lancer une opération dite de « dépollution ».

Bien plus onéreuse, la reconstruction de l'ouvrage ne pourra être envisagée que dans le cadre d'un projet intégrant l'aménagement des deux rives, dont le domaine montpelliérain Bonnier de la Mosson.

 **En février**, Montpellier Méditerranée Métropole et son service GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) organiseront des ateliers ouverts au public sur les enjeux d'aménagements du secteur de la rivière Mosson, du domaine Bonnier au Grand Parc Mosson. Sur la rive opposée, les Juvignacois sont aussi concernés ! + d'infos sur juvignac.fr

Médiathèque

Un sac à livres pour célébrer Monod

La Médiathèque Théodore Monod a plus d'un tour dans son sac ! Pour débiter l'année du bon pied, la Ville a conçu un totebag (sac en tissu) en hommage au célèbre naturaliste et explorateur français, spécialiste du désert du Sahara.

Prêt(e) à craquer pour un sac solide, réutilisable et sans plastique capable de contenir jusqu'à 15 bande-dessinées ? Il est en vente à l'accueil de la Médiathèque au tarif de 5 €. 

Éducation

Collège : la rentrée se prépare

L'ouverture du collège de Juvignac est attendue pour septembre 2025. Alors que le chantier du futur établissement scolaire a débuté depuis plusieurs mois au cœur du quartier des Constellations, le Département de l'Hérault a ouvert une nouvelle phase de travaux en janvier aux abords du bâtiment, rue Callisto.

Aménagement du parvis d'entrée, création d'une zone de rencontre à 20 km/h, élargissement des trottoirs, mise en place d'un dépose-minute et de trois quais de bus réservés au transport scolaire... Il s'agit de garantir un accès facilité et apaisé aux élèves et à leurs familles, mais aussi à tous les riverains du quartier.

Le chantier se déroulera jusqu'en **juin 2025**. Pendant la durée des travaux, la circulation sera maintenue uniquement pour l'usage des résidents de la rue Callisto.



Inscription au collège : les modalités pratiques

Les élèves concernés à la rentrée 2025

Les services de l'Éducation nationale et le Département de l'Hérault ont confirmé l'ouverture de trois niveaux : 6^{ème} (174 élèves), 5^{ème} (170 élèves) et 4^{ème} (170 élèves).

Si mon enfant est en CM2 cette année

Pour l'entrée en 6^{ème}, des réunions d'information avec les parents d'élèves sont programmées courant février. Les modalités pratiques seront transmises par les directrices d'écoles. En juin, des sessions d'inscription scolaire auront lieu à l'Hôtel de Ville pour formaliser l'intégration de votre enfant dans les effectifs du collège.

Si mon enfant est déjà en 6^{ème} ou 5^{ème} dans un autre collège public

Si le collège de Juvignac est le collège de secteur de votre enfant, alors il pourra l'intégrer dès la rentrée 2025, en 5^{ème} ou 4^{ème}. Son collège actuel vous fera parvenir un formulaire de demande d'inscription. Vous pourrez également faire le choix de laisser votre enfant dans le même établissement en formulant une demande de dérogation.

Si mon enfant est scolarisé dans un collège privé

Il pourra intégrer le collège de Juvignac après avoir formalisé une demande d'inscription directement auprès du collège. Ces modalités restent aujourd'hui encore à définir.

École Maurice Béjart : une expertise en cours sur la toiture

Les toitures des deux bâtiments accueillant les salles de classes de l'école Maurice Béjart font actuellement l'objet d'une expertise en raison de désordres liés à des problématiques de condensation.

Aujourd'hui, les services de la Ville, les entreprises et les experts travaillent ensemble pour déterminer avec exactitude la nature et les causes du problème et planifier les travaux à mettre en œuvre pour y remédier.

Les familles concernées seront informées dans les prochaines semaines des travaux à conduire et de leur calendrier de réalisation dès qu'il sera arrêté.

4 classes relocalisées sur site

Dans cette attente et par principe de précaution, la Ville de Juvignac a décidé, en accord avec l'Inspection de l'Éducation Nationale, de procéder à la relocalisation des 4 classes situées au premier étage des deux bâtiments scolaires concernés.

Depuis la rentrée de janvier 2025, une classe a ainsi été installée au rez-de-chaussée de l'école maternelle et les trois autres classes dans le tiers-lieu à proximité, bâtiment indépendant qui abrite également la restauration scolaire, la salle d'évolution Rudolf Noureev, la bibliothèque et des salles d'activités jusqu'à présent occupées par les services périscolaires.

Le chantier du complexe sportif étant achevé, le Centre de loisirs municipal a quant à lui retrouvé son « berceau » originel au sein de l'école Nelson Mandela.

Cette organisation restera en place jusqu'à la fin de l'année scolaire afin de ne pas perturber les habitudes prises par les enfants et leurs enseignantes dans leurs nouvelles salles de classe.



Grand angle

Juvignac parie sur le jeu



« Dans les espaces extérieurs du quotidien, le jeu doit prendre une place centrale. Un mot d'ordre : amusez-vous, détendez-vous ! »

1 M€

C'est le coût de l'aménagement des aires de jeux et des espaces d'activité physique en plein air qui profiteront à toutes les générations à partir de 2025

Tout au long de l'année, dans vos quartiers, fleuriront de nouveaux espaces ludiques, accessibles aux tout-petits et aux plus grands, aux jeunes et aux moins jeunes. Ces réalisations font écho à l'ambition impulsée par la municipalité de faire émerger une ville où la métamorphose des espaces publics favorise le lien social. L'année 2024 fut placée sous le signe du sport. 2025 sera celle du jeu !

Une ville de la rencontre

En matière d'aménagement de l'espace public, Juvignac s'appuie depuis deux ans sur l'expertise de Sonia Lavadinho, chercheuse et anthropologue urbaine. Cette dernière affiche une conviction profonde : la nécessité que les villes se transforment pour susciter avant tout la rencontre, avec « des rues, des places, des parcs [...] capables de générer un lien social spontané entre les gens ».

En bref, selon les principes de cette « ville relationnelle », l'objectif affiché et assumé par l'équipe municipale est de faire en sorte que le « territoire vécu » de Juvignac ne se résume pas aux seules activités obligatoires (école, travail, santé, achats alimentaires) et à leurs contraintes.

Quand vous sortez de chez vous, il s'agit au contraire que vous trouviez facilement des **espaces de temps libre**. Celui que les familles passent avec les enfants le mercredi ou le week-end. Celui dont on profite à différents moments de la journée : la promenade ou le jogging avant ou après le travail, la pause café ou de midi, la sortie d'école.

Jouer partout et à tout âge

Sur vos trajets, au coin de la rue, au détour d'une course, la Ville souhaite tout simplement **donner envie à chaque Juvignacois de faire une pause, de se divertir ou de se dépenser**.

Cette attente est forte, vous l'avez exprimée à l'occasion des différents temps de concertation et d'échanges avec l'équipe municipale. L'heure est maintenant venue de concrétiser toute une série d'aménagements ludiques, à retrouver à deux pas de chez vous.

Un nouveau square végétalisé au cœur des Constellations. Une artère historique du quartier des Garrigues transformée en rue-parc, à l'ombre des pins. Des aires et terrains de jeux modernisés qui animeront les quartiers résidentiels, au-delà du seul centre-ville.

On vous les présente dans ce dossier !

Constellations : un nouveau square ouvert sur le quartier

Voilà un endroit qui ne manque pas d'animation ! En face de la place du Soleil, l'aire de jeux des Constellations bruisse de rires et de jeux toute la journée. Destinée aux enfants de 1 à 12 ans, non ombragée, ses modules de jeux montrent une fatigue certaine et méritent d'être remplacés. Au-delà d'une simple aire de jeux, c'est tout un espace public que le cabinet ESKIS a repensé pour aménager un square végétalisé, ouvert à toutes les générations, et régénérer l'offre de stationnement. Lancement du chantier en mai 2025 !

UN STATIONNEMENT MIEUX INTÉGRÉ

Aux Constellations, le stationnement est un enjeu incontournable. C'est pourquoi le projet prévoit, à la lisière du square, le réaménagement d'une poche de stationnement arborée de **23** emplacements (dont 1 PMR), regardant à la fois la rue de la Voie Lactée et la rue Callisto.

Les emplacements y seront réalisés sans béton, en revêtement naturel, dans le but d'améliorer l'infiltration des eaux de pluie. Toutes les trois places, des arbres se dresseront.

Tout autour du square, l'offre de stationnement totale sera donc portée à **40** emplacements.

Pour les trajets à pied, plusieurs traversées piétonnes seront dessinées vers la place du Soleil ou les gymnases voisins. Élargi côté square, le trottoir facilitera également les circulations vers les équipements publics et les commerces du quartier.

DU JEU AVANT TOUTE CHOSE

Le cahier des charges défini par la Ville a érigé en priorité le réaménagement et la modernisation de l'aire de jeux. Il s'agit d'offrir aux enfants, parents et résidents du quartier un espace ludique bien plus accueillant et enthousiasmant, moins minéral et plus ombragé.

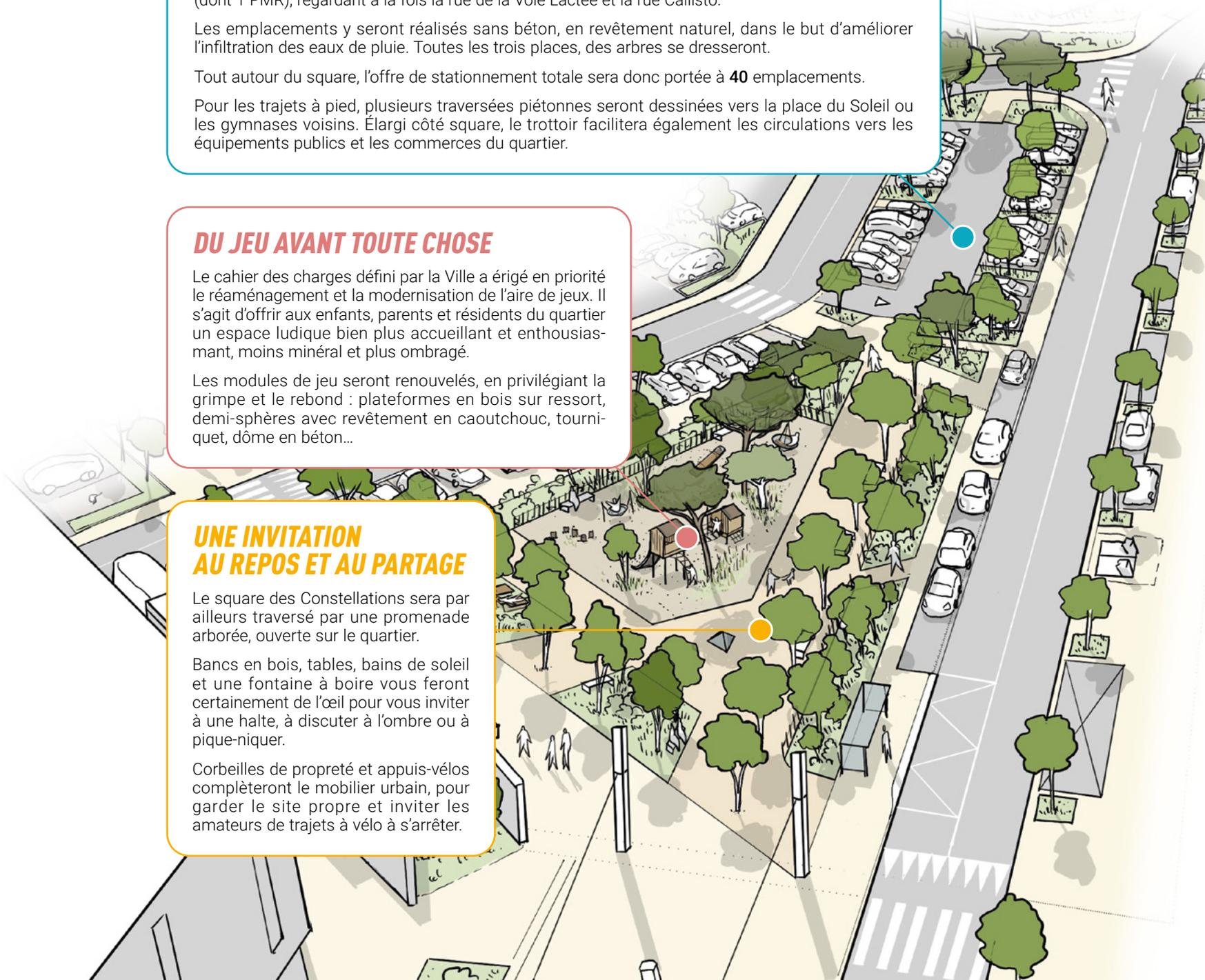
Les modules de jeu seront renouvelés, en privilégiant la grimpe et le rebond : plateformes en bois sur ressort, demi-sphères avec revêtement en caoutchouc, tourniquet, dôme en béton...

UNE INVITATION AU REPOS ET AU PARTAGE

Le square des Constellations sera par ailleurs traversé par une promenade arborée, ouverte sur le quartier.

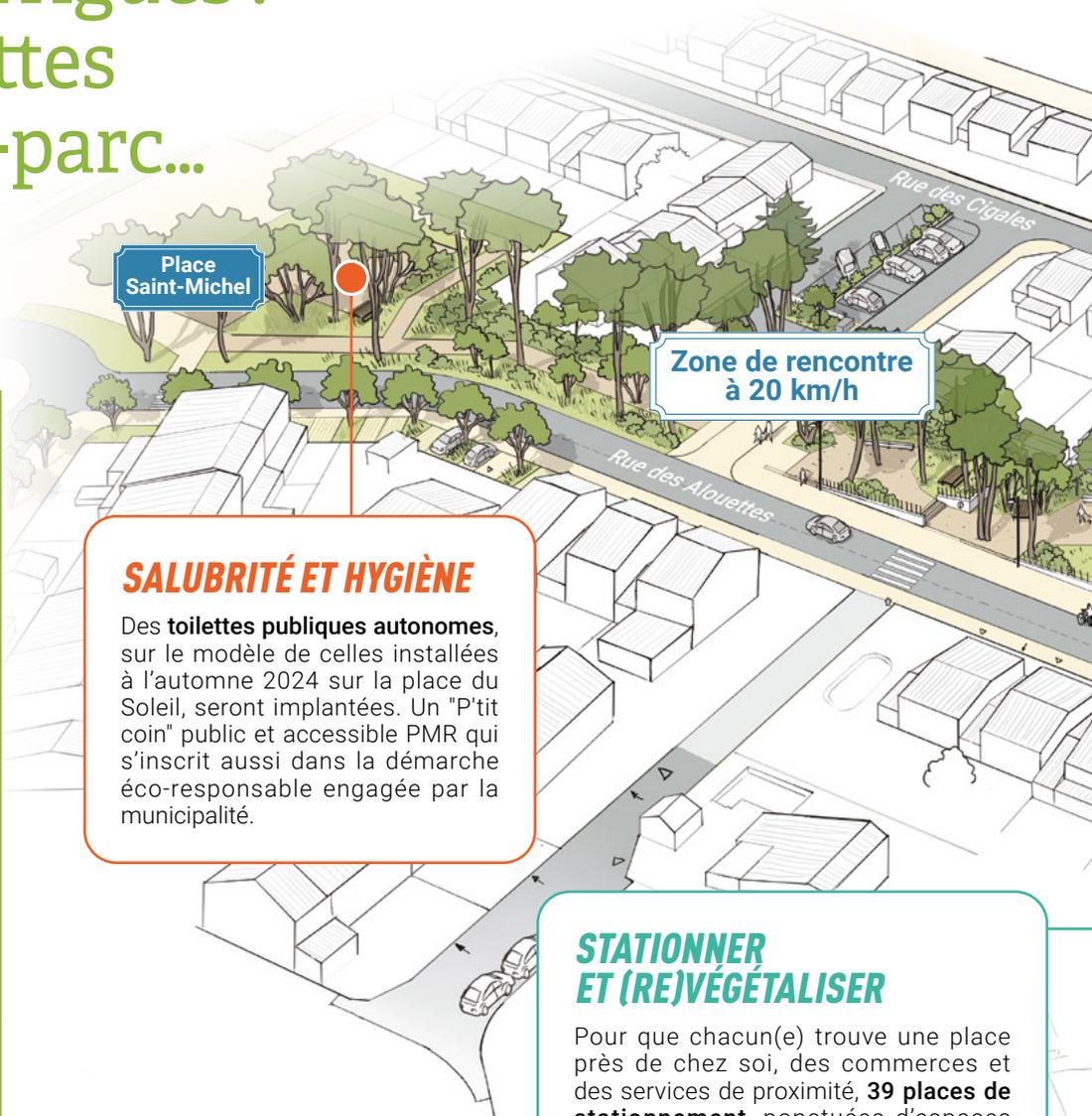
Bancs en bois, tables, bains de soleil et une fontaine à boire vous feront certainement de l'œil pour vous inviter à une halte, à discuter à l'ombre ou à pique-niquer.

Corbeilles de propreté et appuis-vélos compléteront le mobilier urbain, pour garder le site propre et inviter les amateurs de trajets à vélo à s'arrêter.



Grand angle

Quartier des Garrigues : la rue des Alouettes devient une rue-parc... à jeux !



LE PROJET EN BREF

L'enjeu urbain et paysager

Faire de la rue des Alouettes, entre le rond-point Charles-de-Gaulle sur les Allées de l'Europe et la place Saint-Michel, une « rue-parc ». Elle dégagera une large perspective ludique et végétalisée, avec un lien fort entre la chaussée et les espaces arborés qui la bordent.

L'ambition

Métamorphoser la rue des Alouettes en un véritable lieu de vie du quotidien, qui renouvellera l'offre de loisirs et les habitudes dans le quartier. La rue-parc des Alouettes a vocation à rassembler les riverains des Garrigues et, plus largement, tous les Juvignacois.

La démarche

Comme le square des Constellations, le projet a été pensé par ESKIS, un collectif montpelliérain de paysagistes, d'architectes et d'urbanistes. Il répond aux attentes exprimées par les Juvignacois lors de la concertation Cœur de ville et des différents temps citoyens sur le terrain. Il a été également nourri par le regard des membres de la Commission communale d'accessibilité pour tous (CCPAT) et des préconisations d'assistantes maternelles juvignacoises, consultées en amont.

Le calendrier

Lancement du chantier au printemps 2025 et livraison programmée début 2026.

SALUBRITÉ ET HYGIÈNE

Des **toilettes publiques autonomes**, sur le modèle de celles installées à l'automne 2024 sur la place du Soleil, seront implantées. Un "P'tit coin" public et accessible PMR qui s'inscrit aussi dans la démarche éco-responsable engagée par la municipalité.

STATIONNER ET (RE)VÉGÉTALISER

Pour que chacun(e) trouve une place près de chez soi, des commerces et des services de proximité, **39 places de stationnement**, ponctuées d'espaces végétalisés et arborés, seront créées : 18 places rue des Alouettes (sur la partie gauche en montant vers la place Saint-Michel) ; 14 rue des Néfliers ; 7 rue des Quintefeilles. Les emplacements existants seront désimperméabilisés (béton végétalisé) pour faciliter l'infiltration des eaux pluviales. Dans les rues résidentielles adjacentes (Néfliers et Quintefeilles), les stationnements seront agrandis et traités en stabilisé.



SE RENCONTRER ET S'AMUSER

Sur la partie droite de la rue, le linéaire à l'ombre des pins a été pensé comme une seule et vaste « bande ludique ». En son centre, la création d'une **grande aire de jeux** ne manquera pas de susciter la curiosité et d'émerveiller les enfants. Sous ce couvert d'arbres, protégé du soleil en été, les jeux privilégieront les passerelles en cordes, les parcours pour ramper ou grimper, les modules en bois. Des bancs, des hamacs et un espace de pique-nique éveilleront l'envie d'une pause, forcément ombragée !

BOIRE ET SE RAFRAÎCHIR

L'implantation d'une **fontaine à boire** offrira un accès à l'eau potable à tous et pour toutes les activités pratiquées dans la rue-parc. Bien utile en période de fortes chaleurs !

Aire de jeux

Zone de rencontre à 20 km/h

Aire de street workout

Plateau traversant

S'ACTIVER ET BOUGER

L'implantation de **structures de street workout** sonnera comme une invitation à l'activité physique pour tous dans l'espace public. Ces équipements de musculation et de gymnastique seront accessibles à tous les âges et tous les niveaux, du profil débutant au sportif expérimenté.

RALENTIR LA VITESSE

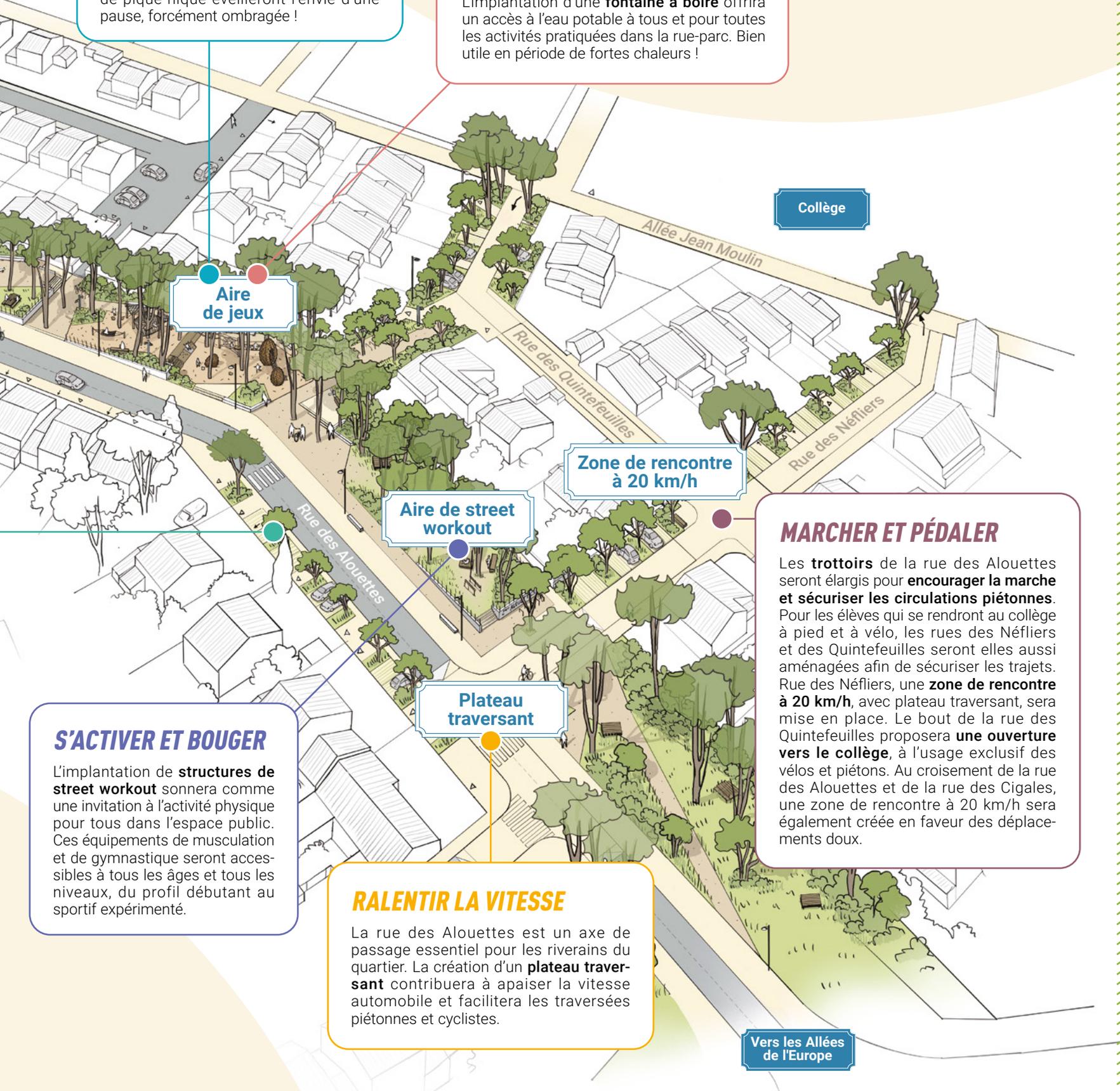
La rue des Alouettes est un axe de passage essentiel pour les riverains du quartier. La création d'un **plateau traversant** contribuera à apaiser la vitesse automobile et facilitera les traversées piétonnes et cyclistes.

MARCHER ET PÉDALER

Les **trottoirs** de la rue des Alouettes seront élargis pour **encourager la marche et sécuriser les circulations piétonnes**. Pour les élèves qui se rendront au collège à pied et à vélo, les rues des Néfliers et des Quintefeilles seront elles aussi aménagées afin de sécuriser les trajets. Rue des Néfliers, une **zone de rencontre à 20 km/h**, avec plateau traversant, sera mise en place. Le bout de la rue des Quintefeilles proposera **une ouverture vers le collège**, à l'usage exclusif des vélos et piétons. Au croisement de la rue des Alouettes et de la rue des Cigales, une zone de rencontre à 20 km/h sera également créée en faveur des déplacements doux.

Collège

Vers les Allées de l'Europe



Grand angle



Votre ville en jeu 7 nouveaux espaces ludiques près de chez vous

En voulant (re)mettre du jeu à Juvignac, la Ville poursuit plusieurs objectifs : divertir les plus jeunes, offrir des possibilités d'activité physique, équiper tous les quartiers afin que chaque Juvignacois puisse y avoir accès. En bref, améliorer le cadre de vie, partout où cela est possible ! Dès cette année, la municipalité entend concrétiser une série d'espaces ludiques et sportifs, selon deux scénarios : en créer de nouveaux ou moderniser des aires de jeux existantes.

1 CONSTELLATIONS : LE CHEMIN THOMAS SANKARA ANIMÉ ET SÉCURISÉ

Contexte Le chemin Thomas Sankara agit comme un véritable trait d'union entre la place du Soleil, le complexe Ludwig Guttman et l'école Nelson Mandela.

Déjà réalisé Pose d'une clôture en bois, installation de 4 bancs, 3 poubelles et 4 arceaux vélos.

En projet Pose de 2 miroirs magiques et d'une table de jeu de l'oie, réalisation de marquages ludiques au sol.

Objectifs Sécuriser et agrémenter un chemin des écoliers très fréquenté et apprécié. Bancs, poubelles et arceaux étoffent l'offre de séjour, de propreté publique et de stationnement vélo.

Horizon d'installation Printemps 2025.

2 AUX THERMES, UN SENTIER COLORÉ ET MUSICAL

Contexte Un itinéraire de 500 mètres menant vers le parc des Thermes, lieu de patrimoine et de nature apprécié des familles le mercredi ou le week-end, pour des pique-niques, des promenades ou des jeux en plein air.

Déjà réalisé Pose de 3 bancs et de 3 poubelles.

En projet Traçage de marquages colorés, installation d'instruments de percussion tout au long du chemin.

Objectifs Divertir et créer de la surprise pour faire des balades vers le parc des Thermes une expérience créative et interactive.

Horizon d'installation Été 2025.

3 DU SPORT AUX ABORDS DE L'ÉCOLE MAURICE BÉJART

Contexte Sur le site de l'école la plus récente de Juvignac, inaugurée en 2022, existait auparavant un mini-terrain où les enfants pouvaient jouer au foot, au hand ou au basket. Il avait été démantelé en 2021 pour laisser place au chantier de l'école.

En projet Implantation d'un nouveau plateau multisports, de structures de jeux et d'agrès sportifs de fitness/street workout (gymnastique et musculation en plein air).

Objectifs Reconstruire un city-parc au bénéfice des écoliers et des habitants, créer une offre sportive complémentaire et intergénérationnelle.

Horizon d'installation Fin 2025.

4 OBJECTIF COUP DE JEUNE POUR LES AIRES DE JEUX DE LA PLAINE

Contexte Dans le quartier de la Plaine, les aires de jeux présentes dans les rues Marcel Pagnol et Mas de la Tour, ainsi que sur les places du Luminaire, Claude Debussy et de la Cerisaie, ont été créées il y a une vingtaine d'années.

En projet Installation de nouveaux modules de jeux sur ces 5 aires de jeux historiques.

Objectifs Moderniser et renouveler l'offre de jeux au profit des familles du quartier.

Horizon d'installation Courant 2025.

5 DES JARDINS QUI CULTIVENT LE SPORT-SANTÉ À LA PLAINE

Contexte À La Plaine, la salle Jean-Louis Herrault et l'EPHAD La Cyprière sont bordés par un parc agréable et ombragé, agrémenté d'une fontaine mise en couleurs dans le cadre du festival d'art urbain 34 Degrés.

En projet Installation de structures de jeux et d'agrès sportifs (fitness et street workout).

Objectifs Créer une offre ludique et sportive intergénérationnelle dans un cadre végétalisé, à la frontière entre le centre-ville et un quartier résidentiel historique.

Horizon d'installation Courant 2025.

6 LE BALCON DE FONTCAUDE : DES JEUX SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Contexte Durant l'été 2024, l'association Concordia a organisé un chantier participatif. Après un mois de travail, les jeunes volontaires mobilisés ont réalisé une plateforme de 40 m², reliée au chemin de l'école Lucie Aubrac.

En projet Implantation de modules de jeux et de mobilier urbain.

Objectifs Proposer des temps de divertissement aux enfants à la sortie de l'école et un espace ludique accessible à tous les riverains, petits ou grands.

Horizon En cours d'analyse pour assurer un choix de modules ludiques cohérent avec les usages.

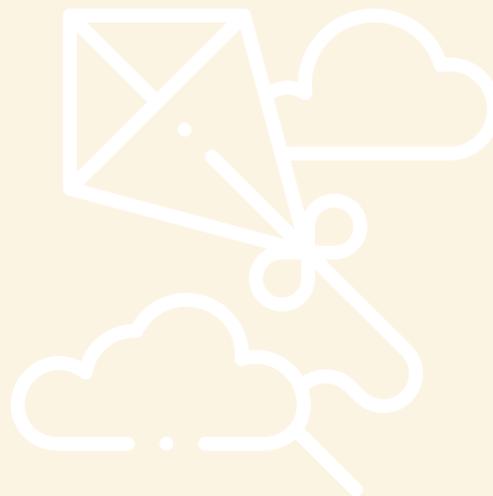
7 L'ITINÉRAIRE LUDIQUE DU LABOURNAS

Contexte Du chemin du Labournas au chemin de l'Ort en passant par le chemin du Perret, se déploie un itinéraire de verdure long d'environ 500 mètres, où les riverains aiment se promener en famille ou accompagnés de leurs chiens. Ce cheminement connecte le quartier du Labournas au quartier Terres du Sud/Courpouyan.

En projet Création d'un espace récréatif avec balançoire inclusive, jeux d'équilibre, tyrolienne, agrès d'activité physique ; implantation de bancs et poubelles ; plantation d'arbres pour apporter davantage d'ombre.

Objectifs Améliorer le confort de marche sur un cheminement ancien et dégradé, favoriser l'activité physique et offrir à ce quartier familial une aire récréative moderne et accessible.

Horizon Programme d'aménagements ludiques à définir aux côtés des riverains du quartier.



Ma petite Entreprise

Sur les hauteurs de Juvignac, le pôle commercial de Fontcaude joue un rôle essentiel de proximité pour les habitants. Parmi les commerçants, on peut rencontrer deux professionnels engagés : Mickaël et Christian. Le premier vient de reprendre l'épicerie *Les Jardins de Juvignac*, quand le deuxième propose poissons, coquillages et crustacés sur son stand ambulant, le vendredi matin. Rencontre.



Mickaël, le chapitre alimentaire d'un ex-libraire

Si vous passez par *Les Jardins de Juvignac*, vous avez sûrement remarqué les cagettes en bois garnies de livres d'occasion qui trônent à l'ombre des oliviers. Cette initiative de Mickaël, nouvellement installé à Fontcaude, n'a rien d'un hasard : ce dernier a exercé le métier de libraire pendant 20 ans. « *C'est une façon de garder une attache avec les livres, de créer du lien avec les habitués ou la nouvelle clientèle* », confie-t-il.

Le principe est simple : les habitants peuvent déposer des livres en magasin et Mickaël, après avoir opéré une fine sélection, les revend à petit prix, de 50 centimes à 1,50 €. Sachant qu'il ne peut pas tout vendre, ce passionné de sciences humaines, de philosophie et d'histoire donnera le surplus à un camarade bouquiniste, « *pour ne rien jeter* ».

Le magasin, Mickaël l'a repris il y a deux ans, « *une opportunité* » qu'il a saisie pour tourner la page de deux décennies passées chez Sauramps. « *Je n'y connaissais rien en vente alimentaire mais je m'adapte à tout !* », poursuit-il. Pour se démarquer des grandes surfaces, il propose des produits et vins locaux ainsi que des « *plateaux raclette* » qui ont déjà trouvé leur public ! Et Mickaël se livre sans détour : « *J'ai une préférence pour la charcuterie et le fromage mais je n'ai rien contre les fruits et légumes ! D'autant que j'aime partir à la rencontre des paysans.* »

Côté projets, Mickaël envisage de développer la livraison à domicile et étudie la possibilité d'aménager une terrasse. En attendant, sa clientèle « *fidèle et sympa* » peut compter sur sa bonne humeur et son dynamisme, qui font de lui un personnage incontournable de Juvignac.



Christian, 42 ans de poissonnerie et toujours la pêche

À Juvignac, Christian navigue entre le marché du samedi sur la place du Soleil et le pôle commercial de Fontcaude, devant lequel il s'installe le vendredi matin. S'il est là, c'est en partie grâce à Mickaël qui en a eu l'idée, heureux d'associer des produits de la mer à son propre commerce.

Issu d'une famille de pêcheurs-conchyliculteurs depuis trois générations, Christian est à la retraite mais poursuit tout de même son activité (oui, il peut !), un « *métier-passion* » qu'il a exercé pendant 42 ans. « *Ma grand-mère faisait le tour des villages en charrette pour vendre le poisson* », se souvient-il alors que depuis 35 ans, il écume lui-même les marchés avec la même gnaque poséidienne.

« *Quand je pars pêcher avant d'installer mon étal, les gens s'étonnent de trouver des poissons encore vivants !* » Mais les clients de Christian se laissent souvent tenter et guider par ses conseils, très fier nous dit-il d'avoir « *refait manger du poisson à des personnes qui n'en consommaient plus* ». Ce matin-là justement, « *un nouveau client* » fait une halte : après avoir échangé avec Christian, il repartira le sourire aux lèvres, riche de quelques crustacés à déguster.

Points de vue

Expressions des groupes politiques

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

LUNDIS **3** MARS
ET **7** AVRIL
Hôtel de Ville, 19h



PROCHAINE VISITE DE QUARTIER

MERCREDI **5** MARS
Quartier Courpouyran,
17h-20h



PROCHAINES PERMANENCES DU MAIRE

JEUDIS **30** JANVIER
13 FÉV. ET **13** MARS
Espace Claude Lévi-Strauss
et Hôtel de Ville, 17h30-20h
Programme complet sur
juvignac.fr



Groupe « Ensemble pour l'Avenir de Juvignac »

Quel concept inique que la démocratie, dans cette monarchie municipale qu'est devenue Juvignac sous le règne de Jean-Luc Savy !

Atteintes d'autosatisfaction intellectuelle, nos « élites municipales » de la majorité, se croient tout permis. Le débat n'existe plus à Juvignac : Le Maire décide... Et les courtisans s'empressent de voter selon son désir. Chers Citoyen(ne)s regardez un conseil municipal sur Facebook... c'est édifiant !

Une première mandature sans aucune opposition pour alimenter le débat a donné beaucoup d'assurance à cette majorité élue par la grâce du COVID en 2020 avec 18,7 % d'inscrits, du jamais vu !...

Manque de respect et de courtoisie, pas de réel espace d'expression dans le « Petit Ju », pas de place sur le site de la mairie ou sur sa page Facebook, (et nous attendons toujours de récupérer l'espace qui nous était dû dans le bilan de mi-mandat) il n'y a pas de possibilité d'expression lors des commissions.

Poser une question ne sert à rien puisqu'aucune réponse n'est donnée. Et ne parlons pas des lois non respectées...

Tout cela est bien triste pour « notre » démocratie. Alors que faire pour défendre des idées différentes, pour présenter d'autres solutions, d'autres idées pour défendre vos intérêts de citoyens ? Rien si ce n'est de préparer le futur avec vous lors de rencontres ou d'échanges que nous vous proposons sur notre page Facebook « **JUVIGNAC ENSEMBLE** » ou via notre adresse mail ensemble34990@gmail.com

Bonnes Fêtes de fin d'année !

Serge Gros

Patricia WEBER

Conseillère municipale
Conseillère métropolitaine
Vice-présidente du Conseil départemental

Le texte de Mme Weber ne nous ayant pas été transmis dans les délais et conditions définies par le règlement intérieur du Conseil municipal, la rédaction n'a pas été en mesure de le publier.

Sylviane LECOQ Présidente du groupe « Rassemblement pour Juvignac »

Comme annoncé en conseil municipal le 9 décembre dernier, je prends la succession de Fabrice Thiry comme élue du groupe Rassemblement pour Juvignac.

Comme ce dernier l'a fait depuis mars 2020, je m'efforcerai de représenter au mieux les intérêts de nos électeurs.

A cet égard, notre groupe a été le seul à s'opposer à l'instauration des 30 kms sur l'ensemble de la commune, illustration idéologique de la « guerre » faite à ceux qui ont besoin d'utiliser leur véhicule au quotidien.

Par ailleurs, le 1^{er} janvier 2025, la ZFE doit entrer en vigueur sur l'ensemble de la Métropole. Considérant les interrogations légitimes posées en matière sociale et économique, 20 maires sur les 31 que compte la métropole ont voté ou vont demander un moratoire sur la ZFE au sein de leur conseil municipal.

Juvignac n'en fait pas partie ; le sort de ceux qui n'ont pas les moyens de changer de véhicule, de surcroît dans le contexte économique et financier incertain que nous connaissons, laisse-t-il indifférent la majorité municipale ?

Au nom du groupe Rassemblement pour Juvignac, je vous souhaite une heureuse année 2025.

Sylviane Lecoq

Jacques DE CHAMBRUN

Conseiller municipal

Chers amis, la Mairie me laissant 800 signes, c'est à dire une dizaine de lignes, pour exprimer mon opinion sur les 25 pages en couleurs du P'tit Ju, j'ai pensé que c'était un peu juste. C'est pourquoi je ne joue plus à ce semblant de démocratie. Je préfère participer aux différents blogs Juvignacois qui sont riches en suggestions. Pour ceux qui voudraient des contacts plus personnels, j'aurais plaisir à répondre aux messages envoyés sur mon adresse mail: de_chambrun@hotmail.com.

Amitiés à tous.

Les textes des tribunes sont imprimés tels qu'ils ont été adressés à la rédaction par leurs auteurs.

Perspectives



Métamorphose du cimetière : un projet paysager et funéraire... plein de vie !

Très fréquenté, le cimetière municipal, créé en 1975 et agrandi en 2010, a besoin d'être repensé. La Ville a ainsi lancé une réflexion sur sa requalification, au terme d'une démarche participative menée auprès d'habitants, d'agents des pompes funèbres et d'agents municipaux. Architecte spécialiste du funéraire, Annabelle Iszatt a été chargée de lui redonner une nouvelle modernité.

Pour Annabelle Iszatt, un cimetière est un « *champ du repos* », un « *jardin des souvenirs* » où il est possible de prendre « *plaisir* » à venir. Reliée sereinement à la « *ville des vivants* », cette « *ville des morts* » doit allier recueillement, déambulation, contemplation et repos.

En effet, l'architecte montpelliéraine ne considère pas la requalification d'un cimetière comme une simple réalisation architecturale. Elle relève aussi, selon elle, d'une approche philosophique tenant compte des usages, des rites, du processus de deuil, de l'accompagnement des défunts et des familles (**voir entretien ci-contre**). Cette vision innovante et profondément humaine a séduit la Ville.

Le cimetière, ce lieu de vie

Annabelle Iszatt conçoit le cimetière bien avant son entrée officielle, en soignant aussi bien les abords du site que l'accompagnement des visiteurs. Une invitation à entrer pas à pas dans un lieu « *enchanté* », où l'usager « *progressera doucement des zones publiques vers des zones plus intimes, propices au recueillement* ».

À Juvignac, le projet souhaite aussi relier de manière harmonieuse l'ancien cimetière et son extension moderne. Un travail paysager qui renouvellera les parcours funéraires, avec davantage d'espaces végétalisés, de nouveaux cheminements pour faciliter les circulations mais aussi l'exploitation et l'entretien du site, une signalétique renouvelée (orientation générale, entrées de divisions, espaces de cérémonie) ou le repositionnement des points d'eau et de collecte des déchets.

Outre l'aspect fonctionnel et esthétique, le projet de réaménagement du cimetière municipal entend également anticiper la pénurie de places disponibles, en libérant des zones inutilisées pour envisager la création de nouvelles concessions. L'existence d'un terrain contigu au cimetière offre par ailleurs la possibilité de réaliser un nouvel équipement public funéraire (**voir encart ci-contre**).

5 questions à Annabelle Iszatt, architecte associée à l'agence ZATTnSAT



Selon vous, quels sont les atouts du cimetière de Juvignac ?

Un site en lisière de la ville, avec un panorama particulièrement intéressant. D'une part, le paysage urbain de Juvignac, sur lequel le regard se projette au loin. D'autre part, le rapport direct et apaisant à la nature. Cette « ville des morts » en promontoire, à la rencontre entre deux paysages habités des vivants, mérite d'être valorisée.

Le cimetière est scindé en deux, avec une partie ancienne et une partie nouvelle. Comment prenez-vous en compte ces espaces ?

Ces deux parties témoignent des périodes d'urbanisation de Juvignac : deux facettes qui pourraient dialoguer plus fortement, tout en assumant leur particularité. Entre les deux, il manque un trait d'union fort, sur lequel le projet de requalification va agir.

Quelles sont vos principales intentions paysagères et architecturales ?

Bien intégrer le site dans son environnement et mieux accueillir les familles, notamment en mettant en cohérence l'aménagement intérieur du cimetière et les pratiques de funérailles et de souvenir.

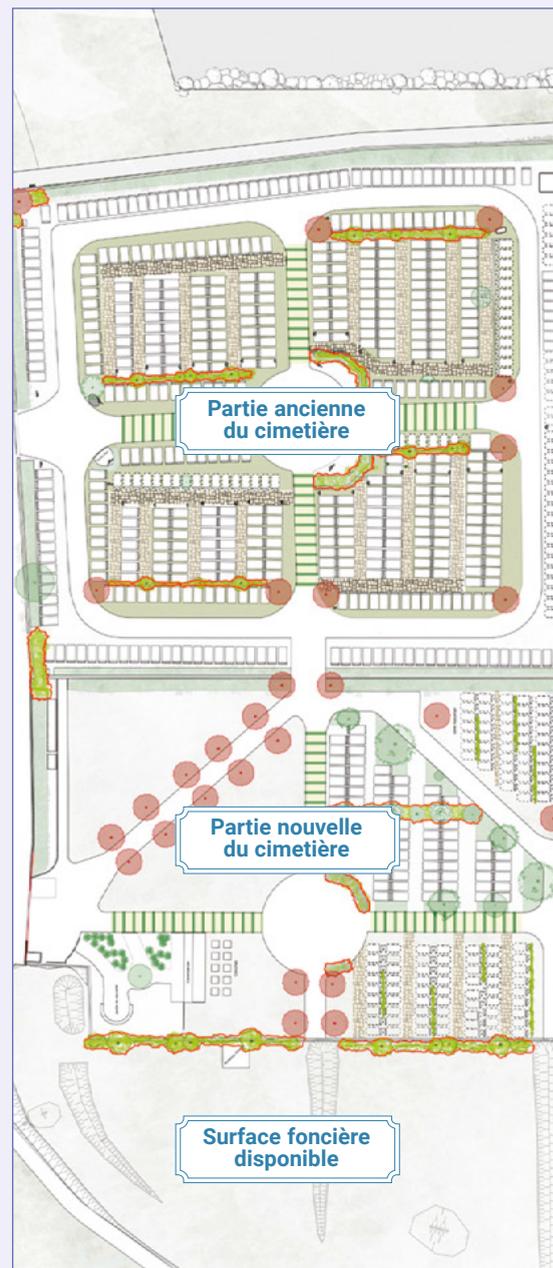
Comment avez-vous appréhendé les différents usages ?

Lieu du quotidien, le cimetière est à la fois un espace de proximité et un signe d'attachement sur plusieurs générations. Dans un univers de silence, les gestes accomplis nous renseignent bien plus que les paroles. Un des objectifs de cette requalification est donc d'apporter un soin particulier aux gestes de chacun, familles, professionnels du funéraire, personnels d'entretien.

Une de vos spécificités est d'associer sacralité et architecture. Quelle est votre approche du cycle funéraire ?

La question des rites est insuffisamment traitée dans la conception des espaces funéraires. Redonner une place au sacré implique d'identifier et d'accueillir chaque temps du rite funéraire dans un espace approprié. Dans un cimetière, plusieurs parcours et fonctions se croisent : funérailles, recueillement, fleurissement. Ils n'ont pas tous vocation à se rencontrer. L'architecture et le travail paysager permettent de mieux marquer les seuils et les passages qui distinguent chaque séquence du rite.

Schéma (non contractuel) du projet imaginé par Annabelle Iszatt pour le cimetière de Juvignac.



Un complexe funéraire à Juvignac ?

Montpellier Métropole Méditerranée ambitionne d'implanter un complexe funéraire à l'ouest du territoire. Ce projet intègre une chambre funéraire et un crématorium.

La réserve foncière disponible dans le prolongement du cimetière de Juvignac représente une réelle opportunité sur laquelle travaillent les deux collectivités.

Ce projet funéraire métropolitain s'inscrit dans les pas de la modernisation du cimetière de Juvignac, initiée au préalable par la Ville aux côtés d'Annabelle Iszatt. Sur proposition de la municipalité, et pour d'évidentes raisons de cohérence paysagère et architecturale, ces deux projets funéraires ont naturellement vocation à être pensés par la même architecte. Horizon du chantier : 2027.



Ça se passe près de chez vous

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER CONCERTS : LANCEMENT DE LA QUINZAINE DES ÉCOLES DE MUSIQUE

À partir de 16h

En partenariat avec la Cité des Arts, Juvignac a le privilège d'accueillir les concerts d'ouverture de la Quinzaine des écoles de musique associées, qui a pris l'habitude de dévoiler tout le talent des élèves musiciens locaux.

Sur la place du Soleil, 16h : batucada

Espace Lionel de Brunélis, 18h : grand ensemble de saxophones

🏠 Entrée libre

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER ILS ÉCRIVENT PRÈS DE CHEZ VOUS : SIMON RIVAS, ÉLODIE MAZZACANE & ÉMILIE VANVOLSEM

Médiathèque Théodore Monod, 10h30

Aux côtés de l'illustratrice belge Émilie Vanvolsem, les professeurs des écoles juvignacois Élodie Mazzacane et Simon Rivas ont sorti en 2023 un album jeunesse d'une grande tendresse « *Bienvenue à l'école des doudous !* ».

🏠 Entrée libre, sur inscription :

📧 mediatheque@juvignac.fr

DU 4 FÉVRIER AU 28 MARS EXPO : LAURÉATS DU SALON DES ARTISTES RÉGIONAUX

Hôtel de Ville

Découvrez les œuvres des artistes récompensés par le jury l'an passé : Anik Lescure, André Figueiredo Batista et Philippe Llech.

🏠 Entrée libre

Vernissage : vendredi 7 février, 18h30

SAMEDI 8 FÉVRIER EXPOS : VISITE GUIDÉE AU MUSÉE FABRE

Musée Fabre, Montpellier, 14h30

Nouvelle visite guidée proposée par le musée montpelliérain pour les Juvignacois, à la rencontre des univers artistiques des plasticiens **Dominique de Beir** et **Pierre Buraglio**.

🏠 Entrée libre, sur inscription :

📧 patrimoines@juvignac.fr - 04 67 10 40 37

1^{ER} ET 2 MARS 40^E SALON DES ARTISTES RÉGIONAUX

Espace Lionel de Brunélis, 10h-18h

Juvignac souffle la 40^e bougie d'un salon devenu incontournable pour tous les plasticiens et créateurs locaux. Expositions, rencontres, ateliers... On vous attend nombreux !

Dimanche 2 mars : atelier « art brut » avec le street artiste Mathieu Renault (10h30), rencontre avec le peintre Philippe Llech (15h)

🏠 Entrée libre



DU 4 MARS AU 30 AVRIL EXPOSITION « POÉSIE.S DE FRAGMENT.S »

Médiathèque Théodore Monod

La mosaïste Carole Boubli invite une myriade d'artistes (Valérie Billet, No Luck, Kenz, Lénaïg Frétay...) à travailler sur la notion de fragment en mêlant couleurs, matières, empreintes et morceaux d'histoire.

🏠 Entrée libre. Vernissage : jeudi 6 mars, 18h



VENDREDI 14 MARS APÉRO LIVE : LIVIA GIAFFREDA

Médiathèque Théodore Monod, 18h

Musicienne virtuose, Livia Giaffreda vous embarquera dans un répertoire de musiques traditionnelles italiennes, enveloppées dans les harmonies de sa voix et les rythmes des percussions.

🏠 Entrée libre

Réservation conseillée (places limitées) :

📧 mediatheque@juvignac.fr

MARDI 18 MARS SPECTACLE : « MAUVAISE HERBE (TOI-MÊME) »

Salle Maria Callas, 9h30 et 10h30

Retour de la Cie Les Têtes de Bois à Juvignac, avec un récit sensoriel qui aura pour décor un hercier, dans lequel une petite graine se sent exclue...

🏠 Entrée libre – À partir de 2 ans

Réservation conseillée (places limitées) :

📧 culture@juvignac.fr



Dites-le à votre boîte aux lettres : le « P'tit Ju » n°30 débarque début avril !



Les jours de marché à Juvignac, c'est **le mercredi sur la place de la Lavande** (☎ 7h30-13h) et **le samedi sur la place du Soleil** (☎ 7h-13h). Les commerçants locaux seront ravis de vous faire découvrir leurs spécialités !



Abonnez-vous à la newsletter !

Vous souhaitez être informé(e) des actualités et des événements culturels dans votre commune ? Inscrivez-vous gratuitement à la newsletter de la Ville sur juvignac.fr et recevez-la dans votre boîte mail chaque début de mois !



FESTIVAL « LA MUSIQUE DANS TOUS SES ÉCLATS »

Du 14 au 23 mars, le festival animera les scènes de Juvignac, Grabels, Lavérune et Saint-Georges-d'Orques. Thème de cette édition 2025 : les rythmes et voix de la Méditerranée. Deux concerts sont programmés à Juvignac.

DIMANCHE 16 MARS CONCERT : « VERTIGE VOCAL », YANN GOLGEVIT

Salle Maria Callas, 17h

Artiste généreux et audacieux, aimant casser les codes classiques associés à son timbre de voix exceptionnel, le contre-ténor montpelliérain Yann Golgevit, accompagné de ses musiciens, naviguera de Purcell à Barbara.

SAMEDI 22 MARS « LE GRAND CONCERT » DE FETHI TABET

Espace Lionel de Brunélys, 20h

Virtuose du oud, le chanteur et compositeur algérien vous entraînera, avec son groupe multiculturel, dans des musiques de danse et de fête entre Orient, Afrique et influences latines.

Places limitées, réservation conseillée sur culture@juvignac.fr

Programme complet du festival disponible sur juvignac.fr

DU 15 AU 22 MARS SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Ateliers, sorties et spectacles pour les tout-petits et leurs parents... **Programme complet bientôt disponible sur juvignac.fr**

VENDREDI 21 MARS VISITE DE LA MÉDIATHÈQUE POUR LES TOUT-PETITS

Médiathèque Théodore Monod, 10h

Et si vous profitez de la Semaine de la Petite Enfance pour visiter un lieu qui regorge d'albums jeunesse et où on vous proposera d'écouter de merveilleuses histoires ?

🏠 De 6 mois à 4 ans

Réservation conseillée (places limitées) : mediatheque@juvignac.fr

SAMEDI 22 MARS SPECTACLE : « LUNE ET ACCORDÉON »

Médiathèque Théodore Monod, 10h

Lune joue un petit air d'accordéon avant d'aller au lit, mais ce soir son accordéon... voudrait une petite sœur ! Un spectacle plein de poésie sur le pays des songes.

🏠 De 6 mois à 5 ans

Réservation conseillée (places limitées) : mediatheque@juvignac.fr

MERCREDI 26 MARS ATELIER CYANOTYPE

Médiathèque Théodore Monod, 14h

Découvrez une technique photographique du XIX^e siècle, mêlant chimie et... magie ! Apportez vos négatifs photos ou travaillez directement sur des images d'archives de la ville.

🏠 À partir de 10 ans

Réservation conseillée (places limitées) : mediatheque@juvignac.fr



SAMEDI 29 MARS CARNAVAL DE JUVIGNAC

De l'Hôtel de Ville à la place du Soleil, à partir de 14h30

🍷 Goûter et buvette sur place proposés par les associations de parents d'élèves

Votre agenda citoyen

SAMEDI 8 FÉVRIER PRÉSENTATION DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DE L'AVENUE DE FONTCAUDE



Parvis du parc Saint-Hubert, 10h

LUNDIS 3 MARS ET 7 AVRIL CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville, 19h

MARDI 11 MARS COMMÉMORATION : HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME

Allée du Souvenir, 11h30



POUR AVOIR

BONNE ALLURE,

METTEZ-VOUS

SUR VOTRE



À partir du 30 janvier 2025,

la vitesse automobile sera limitée à 30 km/h
sur l'ensemble des voies de circulation de Juvignac.